

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MORISEL**

Séance 19 avril 2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 14/04/2022

Date d'affichage : 25/04/2022

N° Délibération : 14-04-2022

Présents : MM. Frédéric BÉRULLIER, Jérémy DEVOS, Olivier DUMONT, Francis JULLIEN, Gabriel LEFEVRE, Benoit PROYART, Hervé PROYART, Vincent RETOURNÉ, Michel VAN DE VELDE.

Absents excusés : Mme Barbara TOMPOUSKY non représentée,
Marino PEGORARO représenté par Michel VAN DE VELDE.

Absents non excusés : Mmes Chrystèle CATEL, Ophélie COUZEREAU, Claire DACHICOURT ;
M. Christian BOULOGNE

Sous la présidence de M. Michel VAN DE VELDE, Maire.

Secrétaire de séance : M. Francis JULLIEN.

DEL N°14-04-2022 : Dénomination école

Monsieur le Maire signale aux membres du Conseil municipal que, comme convenu lors de la séance du 28 mars 2022, la dénomination de l'école de Morisel pourra avoir lieu. La plaque sera achetée à l'établissement Desprez. Il est décidé de mettre le nom, le prénom concernant Mme DUVAUCHELLE. Il est décidé de déposer cette plaque du côté de la maternelle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** la dénomination « Josette DUVAUCHELLE » pour l'école,
- **PRECISE** que l'inauguration officielle aura lieu le samedi 28 mai 2022 à 11h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.



LE MAIRE
MICHEL VAN DE VELDE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michel Van de Velde', written over a horizontal line.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait conforme, Morisel, le 25 avril 2022.

– Transmis au représentant de l'État et publié le : 25 avril 2022